

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative \*

## PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

**Dates : du 12 mars 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

1. **Connectez-vous** sur :  
<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
2. **Pré-candidatez** dans la formation correspondant à votre choix
3. **Déposez** toutes les pièces justificatives demandées au format numérique (pdf, jpeg ou png- 8 mo maximum)
4. **Cliquez** sur l'onglet « transmettre ma candidature »
5. **Consultez régulièrement** votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

## PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

1. **Transmission de l'avis** de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
2. Dès la réception de la décision **Connectez-vous de nouveau** sur :

<http://www.univ-antilles.fr/candidature>

et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement »

## PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire annuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne à compter du mois de juillet 2021

**ETAPE 1 :** Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles

<http://www.univ-antilles.fr>

**ETAPE 2 :** je dois m'acquitter de la CVEC (contribution de vie étudiante) sur :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

L'acquiescement de cette redevance m'ouvre l'accès à l'étape d'inscription.

**ETAPE 3 :** le paiement de la CVEC effectué, je peux faire mon « inscription administrative ».

1. Cliquez dans Thème « ACCUEIL » -
2. puis onglet « INSCRIPTION », s'inscrire en MASTER MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation)

- Si vous avez fait des études à l'UA : **choisir 2** « réinscription » - Saisir obligatoirement votre ancien numéro d'étudiant et votre date de naissance

**NB :** Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un **numéro d'étudiant sur un relevé de notes** (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription)

- Si vous venez d'une autre université : **choisir 3** « inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères UA.

2. **Inscrivez-vous** dans La formation que vous avez préalablement confirmée.

3. **Payez** vos droits d'inscription en ligne

4. **Validez votre inscription** administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription »

5. **Numérisez et transmettez** les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

<http://www.univ-antilles.fr/pjweb>

**ETAPE 4 :** je fais mon « inscription pédagogique » en ligne

**ETAPE 5 :** j'active mon compte UA pour l'accès à mon espace numérique de travail (ENT).

**NB :** Une INSCRIPTION ADMINISTRATIVE et une INSCRIPTION PEDAGOGIQUE à jour, vous donnent droit aux ressources de l'établissement (accès à la BU, aux applications telles qu'HYPERPLANNING ou MOODLE, mais aussi aux examens et à la délivrance de votre diplôme)

**Votre inscription sera prise en compte** quand le message « votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran. La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

Avant toute inscription : veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale et de votre carte de crédit si vous payez en ligne. Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC ; soit un code du type ECXXXXXXX

\* En cas de difficulté contactez le service de scolarité [scol@espe-guadeloupe.fr](mailto:scol@espe-guadeloupe.fr)